

BULLETIN D'ADHESION - 2o17

Pourquoi rejoindre l'ACCOLAD ?

L'ACCOLAD réunit les outils, les bibliothèques, les services d'archives, les associations et les institutions œuvrant au service de la coopération dans les métiers du livre, de la lecture, de la documentation et de la culture.

C'est un lieu d'observation, de réflexion, de débat qui apporte une connaissance fine des territoires régionaux et départementaux, et propose des diagnostics et des orientations nationales.

Profitez de la visibilité nationale de l'ACCOLAD

L'ACCOLAD est une caisse de résonance pour vos initiatives, vos projets, vos innovations, notamment grâce à ses courriels réseaux, son site Internet et sa participation aux comités nationaux.

... et d'un réseau

L'ACCOLAD rassemble la très grande majorité des acteurs du livre, de la lecture et de l'écriture qu'il s'agisse de collectivités publiques, d'associations ou d'établissements, qui cherchent à faire coopérer leur réseau ou à réfléchir en concertation.

Renforcez le lien avec les acteurs publics de l'observation livre et lecture

L'ACCOLAD travaille en lien étroit avec les acteurs publics français, ministère de la Culture – DRAC Franche-Comté ; ministère de la Justice – DRSP ; ministère de la santé - ARH ; Région Franche-Comté ; Bibliothèque nationale de France ...Qu'ils soient chargés du soutien à la filière livre et aux ressources documentaires ou à la promotion de la culture.

Bénéficiez d'un travail d'animation et d'étude ...

L'ACCOLAD met en place et anime des groupes de travail et des commissions à visée interprofessionnelle. Elle initie et consolide les études dédiées au livre, aux ressources documentaires et à la culture et les rend visibles au niveau national.

... et d'un travail d'accompagnement

L'ACCOLAD développe une expertise au service des projets initiés ou mis en œuvre par les structures. Elle peut vous accompagner dans vos actions culturelles et vos partenariats.

Faites avancer les questions qui comptent

Par ses travaux et par ses formations, l'ACCOLAD accélère la diffusion des idées nouvelles et des expérimentations nécessaires à faire évoluer une filière en pleine mutation.

Accédez à une veille permanente

Vous serez en prise directe avec les grandes innovations mais aussi avec les petites innovations qui comptent, les débats, les réflexions à partager pour que le livre, la lecture et la culture vivent pleinement.

Collège A

→ **Dénomination de la collectivité territoriale ou de l'organisme :**

Adresse :
Code postal :
Ville :
Tél. :
Courriel :
Représenté par :
Fonction :

Collège B

→ **ADHERENTS INDIVIDUELS :**

Nom, Prénom :
Situation professionnelle :
Etablissement :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Tél. :
Courriel :

→ **ASSOCIATION :**

Adresse :
Code postal :
Ville :
Tél. :
Courriel :
Représenté par :
Fonction :

Souhaite adhérer à l'ACCOLAD et verse la cotisation pour l'année 2017 (voir montants au verso)

- Règlement par chèque
- Règlement sur facture administrative

Fait à

le,

Signature

Collège A**Établissement à compétence régionale ou départementale :**

- Établissement unique : 314 €
- Établissement avec moins de 10 unités documentaires : 623 €
- Établissement avec plus de 10 unités documentaires : 1 245 €

Autres établissements publics : collège, lycée... : 39 €**Conseils départementaux : 1 245 €****Collectivités à compétence communale ou intercommunale et EPIC:**

- Au-dessous de 1 000 h : 49 €
- De 1 000 à 5 000 h : 98 €
- De 5 000 à 10 000 h : 186 €
- De 10 000 à 20 000 h : 287 €
- De 20 000 à 50 000 h : 436 €
- Au-dessus de 50 000 h : 623 €

Collège B**Associations : 39 €****Individuels : 14 €.**

L'adhésion individuelle donne droit de participer aux groupes de réflexion, aux comités scientifiques et de recevoir gratuitement une partie des publications de l'ACCOLAD.

	Collectivités, établissements, EPCI et associations adhérents	Conseils départementaux adhérents	Adhérents individuels	Non adhérents de la Région Franche-Comté	Hors Région Franche- Comté
Formation :					
Prestation par jour et par personne	Gratuit	24 €	47 €	47 €	90 €
Intervention sur site :					
Forfait par jour. Pour les trois premiers jours annuels d'intervention.	24 €	47 €	90 €	90 €	180 €
Intervention sur site :					
Forfait par jour. A partir du 4 ^{ème} jour annuel, les interventions feront l'objet d'un devis.	220 €	220 €	331 €	331 €	331 €

Les adhérents individuels, si leur collectivité ou établissement de rattachement ne cotise pas, se voient appliquer pour les prestations les tarifs « adhérents individuels »

Pour les communes et établissements des réseaux des bibliothèques départementales de prêt :

- Si ces communes ou établissements adhèrent à titre personnel, ils bénéficient des tarifs « collectivités adhérentes »
- Si le conseil départemental est adhérent mais eux-mêmes ne le sont pas, ils bénéficient des tarifs « conseils départementaux adhérents »
- Si le conseil départemental n'adhère pas et si les communes et établissements du réseau de la BDP n'adhèrent pas



agence régionale *de* coopération

Merci de renvoyer votre règlement et votre bulletin à :

ACCOLAD - Agence Comtoise de COopération pour la lecture, l'audiovisuel et la documentation
37 A rue Edouard Frossard - 90300 CRAVANCHE
ou par courriel à Anne-Catherine Steiner, administratrice : annecatherine.steiner.accolad@gmail.com
Site : www.livre-franche-comte.com